

 <p>Cnudde Packaging bv  Karreweg 149  B-9770 Kruisem  Tel. 09/388.98.52  Int. +32 9 3889852</p>	<p><b>Conditions générales  Cnudde Packaging BV</b></p>
---	---

## **1. GÉNÉRALITÉS**

1. Par la signature d'une offre, la passation d'une commande ou l'exécution du contrat, les parties déclarent explicitement accepter les présentes conditions générales. D'éventuelles conditions spéciales de CNUdde priment sur les conditions générales. Les conditions qui sont remises par voie électronique constituent un ensemble avec la correspondance. 2. CNUdde se réserve le droit de modifier les conditions tenant compte de modifications sectorielles et/ou (inter)nationales dans la législation et/ou d'usages importants dans le secteur. Après publication, celles-ci s'appliquent à tout contrat subséquent. D'autres dérogations et/ou ajouts aux présentes conditions générales ne sont possibles que moyennant un accord écrit et signé préalablement entre CNUdde et le représentant compétent du client. 3. La nullité ou la non-application d'une clause ne porte pas préjudice à l'applicabilité d'autres clauses. Les clauses nulles sont adaptées de manière à pouvoir produire un effet en étant valables et à correspondre au mieux à la volonté des parties. 4. Les parties reconnaissent que les clauses ne sont pas manifestement déséquilibrées et qu'elles traduisent la volonté réelle des parties. Dans tous les cas où les dispositions légales exigent une réciprocité, une obligation similaire dans le chef de CNUdde est en vigueur en ce qui concerne les présentes conditions. 5. Les informations, matériaux, illustrations et dimensions reproduits dans les catalogues de Cnudde sont purement indicatifs et peuvent être adaptés sans avis préalable.

## **2. OFFRE ET COMMANDES**

1. Toutes les offres sont sans engagement et n'entraînent aucune responsabilité. La durée de validité des offres est de 14 jours calendaires, à compter du premier jour suivant la date de l'offre, sauf s'il en a été convenu autrement par écrit. 2. Sauf disposition contraire expresse dans l'offre, un contrat n'est réalisé qu'après que CNUdde ait accepté par écrit la commande du client par le biais d'une confirmation de commande ou d'un autre document signé par CNUdde. 3. Le client s'engage à respecter la stricte confidentialité de toutes les données mentionnées dans les offres. 4. CNUdde se réserve le droit de refuser des missions en cas d'événements démontrables qui remettent en question la confiance en le client. 5. Tout contrat est censé avoir été conclu au siège de CNUdde. 6. Lorsqu'un client passe une commande/donne un ordre en demandant d'établir la facturation des biens et/ou services au nom d'un tiers, le premier cité, en tant que client, reste solidairement tenu d'exécuter tous les engagements découlant de la commande/mission.

## **3. PRIX**

1. Les listes de prix sont purement indicatives. Les frais de conception, composition, dessin, photogravure et clichés ainsi que le découpage ne sont pas compris dans les prix. 2. Les prix qui sont indiqués dans les confirmations de commande ou un autre contrat avec le client signé par CNUdde sont basés sur les valeurs des salaires et matériaux en vigueur à ce moment-là. CNUdde a le droit d'adapter son prix au cas où les frais du travail devaient augmenter considérablement en raison de circonstances externes (comme des augmentations de prix extrêmes ou une énorme pénurie) indépendantes de la volonté de CNUdde et/ou en raison de circonstances dont elle ne pouvait ou devait raisonnablement pas tenir compte au moment de la conclusion du contrat, et qui font naître un déséquilibre si sérieux entre les parties contractantes que l'exécution du contrat dans des circonstances inchangées s'avère extrêmement préjudiciable pour l'une des parties. Les parties reconnaissent que CNUdde est sujette à des fluctuations de prix dans le secteur et/ou imposées par de propres fournisseurs et/ou fabricants qui peuvent exercer une influence sur le prix de la production et/ou de la pose de biens/l'exécution des travaux. Le prix peut ainsi être adapté, par suite de paramètres objectifs qui font augmenter le prix, comme (sans s'y limiter) une augmentation des impôts et des taxes, les indicateurs Grymafer, l'indexation des prix à la production, les réévaluations, les coûts salariaux et/ou de carburant, les prix des matières premières, de l'énergie et de transformation, les aides et suppléments. CNUdde informe le client par écrit du prix modifié, qui entre immédiatement en vigueur, et indique le paramètre objectif qui a entraîné l'augmentation. La partie du prix qui est ainsi influencée peut donc être majorée (ce à concurrence de 80 % maximum du prix total). Le prix adapté est également valable pour tout contrat subséquent ainsi que pour les travaux supplémentaires. Dans tous les cas de

Opgesteld door: KC	Datum uitgifte:13/01/2014	Datum revisie: 26/04/2022	D-U1-001-FR
--------------------	---------------------------	---------------------------	-------------

figure, le client est censé avoir accepté le prix adapté faute de réaction dans les 7 jours calendaires suivant l'envoi de la notification écrite. **3.** Les prix indiqués sont toujours exprimés en euros, hors TVA, sans les travaux supplémentaires, sans les impôts sur le chiffre d'affaires et/ou d'autres taxes et impôts imposés par le gouvernement, sans les frais de livraison ou d'expédition, sauf s'il en a été conclu explicitement autrement dans la confirmation de commande. L'indication du prix vaut uniquement pour la conception, les quantités et les dimensions indiquées par écrit.

#### **4. LIVRAISON ET INSTALLATION**

**1.** La livraison se fait à un endroit convenu avec le client. Les biens sont livrés dans l'emballage, à la porte, sauf s'il en a été convenu autrement dans un accord écrit préalable. Le client garantit la bonne accessibilité des lieux. **2.** Les frais de livraison sont pour le compte du client, sauf s'il en a été convenu explicitement autrement dans la confirmation de commande. **3.** Le client se charge personnellement d'enlever l'emballage des biens et/ou d'un éventuel travail de montage ou d'installation supplémentaire, sauf disposition contraire écrite. **4.** Les délais de livraison indiqués sont purement indicatifs et non contraignants. Un dépassement de ces délais ne donne jamais droit à la résiliation du contrat, ni à une diminution du prix, ni à une quelconque forme d'indemnisation dans le chef de CNUDDE. CNUDDE n'est pas tenue à l'indemnisation de dommages découlant d'une livraison tardive, sauf en cas d'erreur grave commise par CNUDDE. **5.** Pour les biens qui doivent être réalisés sur mesure selon les spécifications du client, CNUDDE se réserve le droit de livrer 10 % en plus ou en moins que la quantité totale commandée. Les biens livrés réalisés sur mesure ne peuvent en aucun cas être repris par CNUDDE. **6.** Les biens de CNUDDE doivent être conservés dans un lieu propre et sec, à l'abri de la lumière du jour et d'autres éléments météorologiques. CNUDDE se réserve le droit de fournir au client des instructions complémentaires concernant ses biens.

#### **5. RISQUES - RESPONSABILITÉ - RÉCLAMATIONS**

**1.** Les risques concernant les biens sont intégralement transférés au client à partir du moment où les biens sont livrés au client. **2.** Le client doit vérifier les biens immédiatement à la livraison, vu leur nature spécifique. Toutes les réclamations concernant les biens livrés doivent parvenir par écrit au siège de CNUDDE dans les huit jours calendaires suivant la date de livraison des biens concernés. À défaut, la livraison est considérée comme définitivement acceptée. L'utilisation des biens livrés ou leur transformation ou négociation, même avant l'expiration de ces huit jours calendaires, est irréfutablement considéré comme acceptation. Sous peine de nullité, les réclamations concernant des vices cachés de biens livrés doivent parvenir par écrit au siège de CNUDDE dans les 8 jours calendaires suivant leur découverte et en tous les cas dans les six mois suivant la date de production. **3.** En ce qui concerne les dommages causés par des biens livrés présentant des vices, CNUDDE est uniquement responsable conformément aux obligations légales. Cependant, la responsabilité de CNUDDE se limitera en tous les cas, au choix de CNUDDE, soit au remplacement gratuit des biens défectueux, soit à une indemnisation à concurrence du prix payé par le client pour les biens concernés par une responsabilité de CNUDDE. **4.** Les limites de responsabilité dans le chef du fournisseur et du fabricant valent également dans le chef de CNUDDE. CNUDDE n'est pas responsable de spécifications techniques incorrectes ou imparfaites remises par le fabricant ou le fournisseur. **5.** CNUDDE n'est pas responsable si le client n'a pas pris les mesures nécessaires afin de limiter le plus possible le dommage éventuel et de permettre un examen des biens concernés en présence de CNUDDE. CNUDDE n'est pas responsable si les biens concernés (i) ont été modifiés ou transformés par le client ou par des tiers, ou (ii) s'ils n'ont pas été utilisés aux fins auxquelles ils sont destinés, ou (iii) s'ils n'ont pas été utilisés conformément aux instructions éventuelles de CNUDDE, y compris les dispositions de l'article 4.7. **6.** Le client épargnera CNUDDE de tous les frais et dommages subis par suite de limitations ou interdictions régionales, nationales, internationales, générales et sectorielles concernant les biens, dont le client peut raisonnablement être censé avoir été informé sans les avoir pour autant communiquées à CNUDDE au moment où le client a passé une commande chez CNUDDE. **7.** CNUDDE n'est en tous les cas pas responsable de dommages indirects subis par le client, de dommages consécutifs, y compris la perte de profit et/ou la perte d'exploitation, sauf en cas d'acte intentionnel ou de faute grave.

## **6. PAIEMENTS**

1. Toutes les factures sont payables, net et sans remise, au siège social de CNUdde ou par virement tel qu'indiqué sur la facture, avec mention de la date de facturation et de la référence, dans les huit jours calendaires suivant la date de facturation, sauf disposition contraire expresse dans la confirmation de commande. 2. Toutes les réclamations concernant les factures doivent parvenir par écrit au siège de CNUdde dans les cinq jours ouvrables à compter du premier jour suivant la date de facturation. À défaut, la facture est considérée comme définitivement acceptée. 3. En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, (i) CNUdde a le droit, sans autorisation judiciaire préalable et sans mise en demeure préalable, de résilier le contrat avec le client avec effet immédiat et de reprendre les biens livrés conformément à l'article 8, et (ii) CNUdde a le droit, sans autorisation judiciaire préalable et sans mise en demeure préalable, de suspendre ses engagements en cours vis-à-vis du client avec effet immédiat jusqu'au moment du paiement intégral, et (iii) les montants, qui seraient dus à CNUdde par le client en vertu d'autres factures, deviennent exigibles de plein droit, immédiatement et sans mise en demeure préalable, et (iv) le client doit payer de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt qui est égal à 8 % du montant total de la facture (TVA comprise) et le client doit en outre payer de plein droit et sans mise en demeure préalable des dommages et intérêts forfaitaires à hauteur de 10 % du montant total de la facture (TVA comprise), avec un minimum de 125 euros et un maximum de 3 000 euros, sans préjudice du droit de CNUdde de prouver un dommage plus important. 4. CNUdde peut compenser les créances qu'elle pourrait avoir sur le client avec les montants éventuels qui pourraient être dus.

## **7. FORCE MAJEURE**

1. On entend par force majeure (liste non limitative) : la guerre, la mobilisation, le bris de machine, un incendie, des interruptions des transports, des grèves, des erreurs ou retards dus à des tiers, des lock-out, des inondations, des mesures gouvernementales soudaines ou temporaires, une épidémie, une pandémie, une menace ou attaque terroriste, un boycott, des catastrophes, une cyberattaque, des conditions météorologiques exceptionnelles, une panne de courant ou d'équipements numériques, des augmentations de prix anormales et d'autres circonstances non imputables à CNUdde. 2. Des cas de force majeure chez CNUdde ou ses fournisseurs justifient tout retard dans l'exécution, même pour les livraisons qui sont soumises par disposition contractuelle spéciale à des indemnités, et dispensent CNUdde de toute responsabilité concernant la non-exécution de ses obligations tant que la situation de force majeure est d'actualité. 3. Au cas où la situation de force majeure dure plus de 60 jours calendaires consécutifs, les parties ont le droit de résilier le contrat sans autorisation judiciaire préalable, l'indemnisation des biens déjà livrés/services déjà effectués étant toujours due dans le cas d'une résiliation à charge du client.

## **8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

Les biens livrés restent toujours la propriété exclusive de CNUdde jusqu'au moment du paiement intégral par le client du prix de vente TVA incluse, ainsi que des montants connexes et des intérêts éventuellement dus. Jusqu'au moment de ce paiement intégral, il est expressément interdit au client de céder les biens concernés, sous quelque forme que ce soit, de constituer un droit ou une sûreté réelle sur ceux-ci, de modifier leur nature ou d'en disposer de toute autre manière. Si les biens sont quand même vendus, le droit au prix d'achat qui en résulte revient à CNUdde. Le client reconnaît que CNUdde a le droit, à tout moment, de reprendre ces biens aux frais du client tant qu'ils n'ont pas été payés intégralement.

## **9. FIN DU CONTRAT**

1. Dans le cas de l'annulation par le client d'une commande confirmée par CNUdde sans motif légitime, le client doit toujours payer de plein droit et sans mise en demeure préalable des dommages et intérêts forfaitaires de 30 % du prix de ladite commande, sans préjudice du droit de CNUdde de prouver un dommage plus important. 2. En cas de rupture pendant l'exécution du contrat, le client devra payer une indemnisation pour les prestations déjà exécutées et les matériaux déjà achetés, majorée de 30 % du prix total. 3. En cas de manquement persistant, CNUdde se réserve le droit de résilier intégralement ou partiellement le contrat à charge du client, par voie extrajudiciaire, par courrier recommandé et après vaine mise en demeure. Le cas échéant, le client est tenu de restituer les biens (cf. article 8) et de rembourser les frais éventuellement déjà engagés et les prestations déjà

fournies, majorés de 30 % du prix total. **4.** CNUUDE a le droit de résilier le contrat avec le client à tout moment, avec effet immédiat, sans mise en demeure préalable, sans aucun dédommagement et sans intervention judiciaire, si et dès que le client (1) est déclaré en état de faillite, qu'un règlement de dettes ou une procédure de réorganisation est lancé, qu'une demande d'administration a été soumise ou qu'il perd d'une autre manière la gestion et/ou la disposition de son patrimoine, intégralement ou partiellement, p. ex. au cas où le contrôle de la société est modifié (cf. article 1:14 du Code des sociétés) ; (2) se trouve en état de liquidation ou est dissout, dans la mesure où cela a lieu dans le cadre d'une réorganisation interne ; (3) que les biens (ou une partie des biens) mis à disposition dans le cadre du contrat par ou au nom de l'autre partie sont saisis et si cette saisie n'est pas levée à court terme.

## **10. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**1.** CNUUDE (ou, le cas échéant, son donneur de licence) est et reste le titulaire de tous les droits de propriété industrielle et intellectuelle en ce qui concerne les biens livrés par CNUUDE. La commande ou la vente de tels biens ou le paiement de la facture ne peut jamais donner lieu à un transfert de droit de propriété intellectuelle. Il en va de même pour les conceptions, compositions, dessins, photogravures et clichés ainsi que le découpage concernant les biens commandés/livrés, qui sont en outre strictement confidentiels et qui ne peuvent d'aucune manière être mis à disposition de tiers. **2.** Le client s'engage à ne commettre aucune infraction aux droits de propriété industrielle et intellectuelle de CNUUDE (ou, le cas échéant, son donneur de licence), ce qui implique entre autres (liste non limitative) que le client n'imitera pas les biens, conceptions, compositions, dessins, photogravures, clichés et découpages livrés par CNUUDE, qu'il n'en fera pas de copies et qu'il ne les utilisera (fera utiliser) d'aucune autre manière illicite. Le client est tenu au paiement de dommages et intérêts d'un montant de 5 000 euros pour toute infraction constatée, sans préjudice du droit de CNUUDE de prouver un dommage plus important. **3.** Le client informera CNUUDE immédiatement par écrit s'il prend connaissance d'une infraction aux droits de propriété intellectuelle de CNUUDE (ou, le cas échéant, son donneur de licence) et le client transmettra dans ce cas toutes les informations à ce sujet à la première demande de CNUUDE. **4.** Si un tiers affirme que le matériel, les biens ou services de CNUUDE (ou, le cas échéant, son donneur de licence) constituent une infraction à ses droits, le client s'engage à en informer immédiatement CNUUDE par écrit et ce, sous peine de nullité de tout recours possible contre CNUUDE. Le cas échéant, CNUUDE tentera d'obtenir pour le client le droit de continuer à utiliser ce matériel, ces biens et/ou services, ou modifiera ou remplacera le matériel, les biens et/ou services en cause afin de mettre fin à l'infraction aux droits de tiers sans aucune autre possibilité de recours ou demande d'indemnisation de la part du client.

## **11. PROTECTION DES DONNÉES**

CNUUDE collecte et traite les données du client uniquement dans le cadre de l'exécution et du suivi de la mission/du contrat et pour des raisons de facturation, administratives et/ou de comptabilité. Le client a le droit à tout moment de consulter ses données, de les faire rectifier ou supprimer, et peut contacter CNUUDE par écrit à cette fin. Le client trouvera une déclaration de confidentialité détaillée sur le site web.

## **12. LITIGES**

**1.** Le droit belge s'applique exclusivement sur toutes les offres envoyées par CNUUDE et tous les contrats conclus avec CNUUDE (y compris les présentes conditions générales) et à l'exclusion des règles du droit international privé (y compris la Convention de Vienne et d'autres conventions comparables). **2.** À l'égard des consommateurs, seul le tribunal désigné par l'article 624, 1°, 2° et 4° du Code judiciaire est compétent. À l'égard des entreprises, tous les litiges relèvent de la compétence exclusive du tribunal compétent du siège social de CNUUDE.